



## Succession patrimoine familial sci et sarl

Par **carling**, le **21/01/2015** à **13:41**

bonjour, mon frère est dcd en 2012 laissant une sci lui 51% associe sa femme 24% son fils 24 % sa fille 1 % et une fille rien elle ne figure pas dans la sci , une sarl lui 50 parts et son fils 50 parts

en janv2015 son fils célibataire majeur ss enfant dcd, aucune succession n'a encore ete faite depuis 2012, reprise du dossier auprès du clerc renvoyé de son Ct.

quelle va etre la procédure, sachant que pour la sci et la sarl c la maman qui est gérante que devient les parts du fils de la sarl et pour la sci les 51 % du papa et les 24 % fils, quelle est la situation comptable (évaluation des biens de la sci et situation de la sarl) a prendre en compte pour le dossier succession

la date du décès du père, aussi celle du fils, ou tout refaire à la date de janv 2015

Merci de votre réponse